

AVIS

Signature et approbation traité international

Accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part, fait à Bruxelles le 2 décembre 2010

7 septembre 2015

Demandeur Ministre Guy Vanhengel

Demande reçue le 14 juillet 2015

Demande traitée parAssemblée plénière

Demande traitée le 15 juillet 2015

Avis rendu par le Conseil d'Administration le 7 septembre 2015

Avis avalisé par l'Assemblée plénière le 17 septembre 2015

Préambule

Le présent projet d'ordonnance porte assentiment à l'Accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part, fait à Bruxelles le 2 décembre 2010.

Cet Accord a pour objectif la libéralisation progressive des relations aériennes entre l'Union européenne et la Géorgie en échange de la reprise graduelle, par cette dernière, de l'acquis communautaire en matière de transport aérien.

Avis

Le Conseil ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

* *